

EN DÉFENSE D'INTERNET ET DE WIKILEAKS (3): LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

LE 10 JANVIER 2011 EDWY PLENEL

Dans ce troisième opus, Edwy Plenel (Mediapart) revient sur le "désastre hongrois" et la récente sortie du ministre de la Culture à l'encontre de WikiLeaks, qu'il place dans une même optique: la négation d'Internet et de ses possibles démocratiques.

La détestation d'Internet et la diabolisation de WikiLeaks cachent une haine de la démocratie... Au **troisième épisode de ce plaidoyer**, le voici rattrapé par l'actualité. Il y avait eu le **désastre hongrois**, cette loi contre la liberté de l'information promulguée par le pays qui, actuellement, préside l'Union européenne. Il y a maintenant le naufrage français, cet appel à la censure de WikiLeaks lancé par le ministre français de la culture et de la communication, Frédéric Mitterrand.

De M le Maudit à A l'Affreux

Premier film parlant du cinéaste Fritz Lang et son avant-dernière œuvre allemande, **M le Maudit (1931)** met en scène la chasse à un meurtrier d'enfant, menée de concert par la police et par la pègre. Il est permis d'y voir une fable sur la montée du nazisme ou, plus essentiellement, sur l'usage de la peur en politique: la traque d'un assassin isolé et malade accompagne et masque la montée d'un ordre nouveau où le crime pourra s'épanouir à loisir, à condition de servir les puissants. Ce n'est évidemment qu'une image de pensée, destinée à provoquer la réflexion, mais, de *M le Maudit* à "*A l'affreux*" – A comme Assange –, je me demande si nous ne sommes pas, aujourd'hui, témoins d'une allégorie semblable, sans doute moins sinistre quoique très réelle et, sur le fond, aussi alarmante.



Avec Julian Assange, son aventurisme personnel et ses frasques suédoises, les pouvoirs politiques et économiques semblent avoir trouvé le bouc émissaire idéal dans leur volonté de mettre au pas les nouvelles libertés numériques qui les défient et les effrayent. Que le commerce, y compris sans vertu comme les paris et jeux de hasard, prolifère sur Internet avec une régulation minimale ne les dérange pas, de même que ne les offusque nullement la généralisation des moyens de surveillance, d'espionnage et de traçage numériques. En revanche, ce droit conquis par en bas, sans attendre qu'on veuille bien le leur accorder d'en haut, par les individus quels qu'ils soient de communiquer sur la Toile, d'informer, d'échanger, de révéler, de contester, de discuter, de se lier et de se relier instantanément et indéfiniment, voilà ce qui serait dangereux pour la société et insupportable pour ceux qui s'en croient les

seuls légitimes propriétaires.

Qu'on ne s'y trompe pas: **la traque de WikiLeaks est une chasse à Internet** et, plus généralement, à l'extension de nos libertés d'information et de communication. La personnalisation médiatique et judiciaire autour du fondateur de WikiLeaks permet de faire diversion. Les révélations des câbles diplomatiques américains, qui succèdent aux documents accablants sur les sales guerres **afghane** et **irakienne**, leur pertinence, leur gravité et leur légitimité sont éclipsées par cette campagne. Assange et WikiLeaks deviennent ainsi malgré eux les héros d'un feuilleton criminel tandis que s'éloignent, dans une confusion entretenue, les **importantes informations d'intérêt public** que nous leur devons, notamment sur les **consignes d'espionnage généralisé** données par la secrétaire d'Etat Hillary Clinton **aux diplomates américains** comme s'il s'agissait d'agents de la CIA.

Le droit à l'information, supérieur en démocratie

Mediapart a toujours jugé légitime le débat critique sur **la façon de faire de WikiLeaks**, son absence d'explication sur l'organisation du travail éditorial avec ses partenaires journalistiques, la méthode retenue pour le goutte à goutte désordonné des révélations ou encore la justification des coupes, parfois mystérieuses, dans les télégrammes publiés. Mais n'en rester qu'à ce niveau de discussion, d'ordre professionnel en somme, c'est ne pas discerner à temps l'opération en cours dont, au-delà du sort particulier de WikiLeaks, nos libertés numériques sont la cible principale. Face à la révolution numérique, à ses potentialités démocratiques et à ses sociabilités libertaires, c'est une contre-révolution qui se prépare et s'organise.

A celles et ceux qui jugeraient ce pronostic alarmiste, on opposera évidemment le récent épisode hongrois, cette loi contre la liberté de l'information, digne d'un régime dictatorial, promulguée par le pays qui vient de prendre la présidence tournante de l'Union européenne. On ne saurait vraiment dire que cet événement désastreux fasse scandale dans la France officielle, les protestations, y compris celle, bienvenue, du **porte-parole gouvernemental François Baroin** (journaliste à ses débuts), restant de pure forme tant que des sanctions politiques ne sont pas réclamées contre la Hongrie. Elles ont d'autant moins de force que Frédéric Mitterrand, ministre de la culture... et de la communication, vient de les décrédibiliser par **un appel stupéfiant à la censure pure et simple** de WikiLeaks. Sa justification de cette demande d'une «*interdiction de l'hébergement de WikiLeaks en France* » témoigne en effet d'une abyssale inculture démocratique.



“Les renseignements qui sont fournis par WikiLeaks ont été volés, ils ont été piratés. A partir du moment où on les transmet [...] cela relève d'une forme de complicité avec une activité qui a été délictueuse.”

Frédéric Mitterrand sur RFI, jeudi 6 janvier.



On retrouve là l'argument servi, durant l'été 2010, à propos de l'affaire Bettencourt et des enregistrements pirates au domicile de la milliardaire, révélés par Mediapart. En première instance puis en appel – un recours en cassation reste à venir –, la justice française a tranché, conformément à la jurisprudence constante de la Cour européenne des droits de l'homme: la légitimité d'informations d'intérêt public, révélant en l'espèce des faits délictueux (fraudes fiscales, financements politiques illicites, prises illégales d'intérêts, entrave à la justice, etc.), l'emporte sur l'origine éventuellement délictueuse des informations révélées – dans ce cas précis, des enregistrements clandestins réalisés par le maître d'hôtel de Liliane Bettencourt.

Autrement dit, le droit du public à être informé est si fondamental en démocratie qu'il peut prendre le pas sur d'autres droits s'il est avéré que les informations rendues publiques sont d'intérêt général – et tel est bien le cas des révélations de WikiLeaks, comme en témoigne abondamment leur reprise par les médias du monde entier ainsi que l'absence de poursuites judiciaires sur le fond. En somme, parce qu'il est une condition de la vie démocratique, le droit à l'information peut être jugé dérogoratoire d'autres droits, par exemple le droit des affaires ou le secret des diplomates. L'histoire de la liberté de la presse, de sa protection et de sa promotion, est pavée de décisions de justice ayant construit cette jurisprudence caractéristique d'un État de droit.



L'inconscient anti-démocratique des puissants

En s'exprimant de la sorte, qui plus est comme s'il était lui-même la justice, Frédéric Mitterrand dévoile donc l'inconscient anti-démocratique aujourd'hui à l'œuvre chez nos puissants: que surtout rien ne fuite, que rien ne se sache, que rien ne soit rendu public qu'ils ne contrôlent, valident et maîtrisent. A cette aune, celle de la jurisprudence Mitterrand-le-neveu, et pour ne prendre qu'un seul exemple proche des révélations de WikiLeaks, la publication en 1971 par le *New York Times* des *Pentagon Papers* (les papiers du Pentagone), ces 7.000 pages de documents accablants sur la sale guerre américaine au Vietnam dérobés par un fonctionnaire de l'administration, aurait dû être sanctionnée comme un délit de vol et de recel de vol par la justice. Tout l'honneur de la démocratie américaine fut d'affirmer l'inverse, par la voix de la Cour suprême qui donna raison au quotidien contre la Maison Blanche avec cet argument:



Seule une presse complètement libre peut révéler efficacement les manipulations du gouvernement.



Internet, enjeu politique de premier ordre

Ainsi le numérique, ce moteur technologique de notre troisième révolution industrielle, est-il désormais un enjeu clairement politique. Ce n'est pas une simple querelle des anciens et des modernes, mais bien l'affrontement de nouvelles émancipations et de vieilles dominations. Et cette bataille est un révélateur impitoyable. C'est une des caractéristiques des temps de transition et/ou de révolution, d'avenir incertain et de futur improbable: nombre de ceux qui sont habitués à diriger ou à posséder, et donc à ne pas craindre d'ordinaire les lendemains, deviennent soudain stupides et ignorants, laissant entrevoir, malgré leur intelligence supposée ou leurs diplômes avérés, une bêtise péremptoire ou une inculture confondante, par peur soudaine de l'inconnu.

A ce palmarès, Frédéric Mitterrand n'est pas le premier. Les premiers lecteurs de Mediapart se souviennent ainsi de notre franche rigolade devant **l'annonce prématurée de notre décès** dans la bouche d'Alain Minc, lequel se distingua également par l'affirmation que l'actuelle crise économique était **«grottesquement psychologique»**. L'équivalence fameuse établie par Denis Olivennes entre Internet et **«tout à l'égout de la démocratie»** restera longtemps en tête de ce sottisier, d'autant plus stupéfiante qu'elle venait d'un dirigeant de médias s'exprimant devant un parterre de patrons. Mais le réquisitoire paniqué de l'aboyeur

Frédéric Lefebvre (devenu depuis secrétaire d'État au commerce, aux PME, au tourisme, à la consommation, etc.), **décrivant la Toile comme un nid mafieux**, refuge de psychopathes, de violeurs et de racistes qu'il faudrait urgemment éradiquer, lui fera toujours fortement concurrence.



Conseils de lecture à destination des cancre du net

Cette arrogance imbécile trace une ligne de partage, comme l'on dirait une ligne de front, entre ceux qui diabolisent Internet, le réduisant à une grossière caricature, et ceux qui s'efforcent de le comprendre, observant avec précision son évolution, ses promesses et ses limites, ses richesses et ses manques, les pratiques qui s'y déploient et les passions qui s'en emparent. S'ils acceptaient de ne plus être aveuglés par leurs préjugés idéologiques, on conseillerait volontiers aux cancre précités **la lecture de trois ouvrages récents**, excellentes synthèses des enjeux qui nous occupent ici. Ni béats ni naïfs, leurs auteurs (Dominique Cardon, Patrice Flichy, Antonio Casilli) sont des sociologues expérimentés, évidemment avertis qu'aucune technique n'est libératrice par essence, mais selon les usages sociaux qu'elle favorise ou entrave. Or leur conclusion est qu'Internet offre d'immenses opportunités d'invention démocratique, à condition d'en respecter, défendre et préserver l'écosystème propre. Revue de détail en forme d'antidote à la contre-révolution numérique...



«Rarement la conception d'une technologie aura engagé autant de

*politique que celle d'Internet», écrit d'emblée Dominique Cardon, l'auteur du premier de ces essais, **La Démocratie Internet (Seuil, 2010, coll. «La République des idées»)**. Sociologue au laboratoire des usages d'Orange Labs, il nous rappelle que, loin d'être d'origine militaire comme on l'entend dire souvent, «Internet est surtout né de la rencontre entre la contre-culture américaine et l'esprit méritocratique du monde de la recherche». Né du bouillonnement libérateur des années 1960, poursuit-il, «Internet aiguillonne toutes les expériences visant à dépasser la coupure entre représentants et représentés: délibération élargie, auto-organisation, mise en place de collectifs transnationaux, socialisation du savoir, essor de compétences critiques, etc.». Une «révolution», insiste-t-il, qui «est une aubaine dans la mesure où elle approfondit et complexifie le régime démocratique»: en élargissant formidablement l'espace public, Internet «constitue un laboratoire, à l'échelle planétaire, des alternatives à la démocratie représentative».*

La révolution numérique nous confronte à ce défi: inventer un nouvel âge démocratique dans l'approfondissement et l'enrichissement du précédent. Nos fatigues démocratiques témoignent de la crise de la représentation, à laquelle se limite pour l'essentiel notre pratique politique: déléguer son pouvoir à d'autres. Ainsi limitée, **la démocratie reste «inachevée»**, rappelait en 2000 **Pierre Rosanvallon**, soulignant ensuite qu'**'une «contre-démocratie»** vient, dès lors, combler ses manques. Avec Internet, poursuit aujourd'hui Dominique Cardon, *«la société démocratique sort de l'orbite de la politique représentative»*, mettant en évidence les limites de l'espace public traditionnel, à la fois autoritaire, élitiste et paternaliste. *«Les procureurs de l'espace public numérique, ajoute-t-il, ne parlent jamais pour eux, mais pour les autres. Eux savent, contrôlent, trient la bonne et la mauvaise information, ne sont dupes de rien. Mais, autour d'eux, les gens sont naïfs, sectaires, versatiles et impudiques. Ce paternalisme est de moins en moins tolérable dans des sociétés qui s'individualisent en prescrivant la responsabilité, l'autonomie et la diversité. Internet est un instrument de lutte contre l'infantilisation des citoyens dans un régime qui est censé leur confier le pouvoir.»*

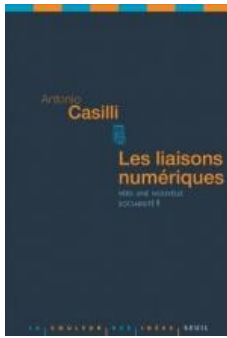


Voilà de quoi ils ont peur – de nous, les citoyens –, et c'est pourquoi ils

tentent de nous faire peur avec Internet. Conclusion sans appel de Dominique Cardon: *«La méfiance à l'égard d'une parole sans contrôle ni censure cache une méfiance plus grande encore à l'endroit d'une société auto-organisée.»*

Professeur de sociologie à l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée, Patrice Flichy, notre deuxième auteur, avec **Le Sacre de l'amateur** (Seuil, 2010, coll. «La République des idées»), aborde le même enjeu sous l'angle de *«la démocratisation des compétences»*. Le mot *«expert»*, rappelle-t-il, n'a pas toujours eu la signification contemporaine de *«spécialiste»*, acception excluante qui met à distance le commun des citoyens. Sa signification traditionnelle était *«rendue habile par l'expérience»*, acception prenant en compte à l'inverse cette *«expertise quotidienne»* qu'il y a chez tout individu, ce que **le philosophe Michel de Certeau** (1925-1986) appelait *«les arts de faire»* ou *«l'invention du quotidien»*, tous ces savoirs et ces compétences *«qui sont bien distincts de l'expertise des élites»*.

En troublant le jeu politique traditionnel et en bousculant ses acteurs professionnels, ce surgissement de l'amateur sur Internet évoque, selon Patrice Flichy, cette opinion publique populaire du XVIII^e siècle, bouillonnante et indisciplinée, aux langages aussi inventifs qu'indociles, transgressant en permanence la frontière entre public et privé, dont **l'historienne Arlette Farge** a montré le rôle décisif dans la Révolution française. Ainsi, sous la question démocratique gît la question sociale, la première étant la condition nécessaire de la seconde. *«La société des amateurs est une société plus démocratique, conclut Flichy. C'est une société où l'on considère que chaque individu possède une ou des parcelles de compétence, et que ces éléments peuvent être associés à travers des dispositifs coopératifs. [...] L'amateur fait descendre l'expert-spécialiste de son piédestal, refuse qu'il monopolise les débats publics, utilise son talent ou sa compétence comme un instrument de pouvoir. En définitive, il contribue à démocratiser certaines pratiques (artistiques, scientifiques ou politiques), comme le discours critique qui les accompagne. L'amateur oblige les créateurs et les producteurs à se soucier davantage de leur public, les élus à tenir compte en permanence des citoyens, les savants à imaginer d'autres scénarios, les médecins à soigner autrement.»*



Avec **Les Liaisons numériques** (Seuil, 2010), fruit d'une enquête de

terrain sur les nouvelles sociabilités du Net, notre troisième auteur, Antonio Casilli, met en pièces les mythes associés à Internet et souvent retournés contre lui par ses détracteurs. Non, la Toile n'est pas «*un empyrée immatériel fait d'octets*» : virtuel et réel y fonctionnent en boucle, indissociables, les usages informatiques restant «*inséparables des pratiques sociales*». Non, les identités réelles ne se dissolvent pas dans leurs avatars numériques: «*moyens d'exprimer et de réaliser l'autonomie, le contrôle et l'efficacité auxquels les individus aspirent*», ce sont aussi de nouvelles stratégies citoyennes ancrées dans un contexte historique inédit. Non, les technologies de l'information et de la communication, les fameuses TIC, ne sont pas, par nature, désocialisantes, les liaisons numériques permettant plutôt «*de trouver et de maintenir la distance optimale avec les personnes qui peuplent notre vie*».

Bref, devenus de plus en plus objets de notre quotidien, les ordinateurs ne sont pas des chevaux de Troie qui nous mettraient en servitude, résume Casilli, «*mais plutôt des fauves que les usagers sont capables de domestiquer – au sens propre du terme, en les intégrant à leurs habitats*». Rien de tout cela, évidemment, souligne-t-il pour finir, «*ne doit nous rendre aveugles aux périls qui se nichent dans le numérique, surtout quand il est érigé en idéologie. Mais, avec ces périls, les citoyens actuels reçoivent aussi un nouvel assortiment de possibilités, tant sur le plan personnel que sur le plan collectif. C'est la forme même de notre être en société qui est remise en question. Et si cela comprend une partie de risques et de bouleversements, une place subsiste pour des éléments de surprise et de création de nouveaux espaces des relations humaines*».

Trois livres donc qui, avec des approches différentes mais complémentaires, disent l'enjeu de la révolution numérique, et de la bataille qui commence. Car ce sont ces possibles, ces surprises et ces étonnements, ces inventions et ces créations que menacent la contre-révolution numérique. En voulant soumettre Internet à ses intérêts, politiques et économiques; le normaliser et le contrôler selon des règles contraires à sa vitalité propre, c'est l'idée même d'une alternative au monde tel qu'il est, injuste et inégal, qu'elle entend conjurer.

–

Article initialement publié sur **Mediapart**. Retrouvez les premiers épisodes sur OWNI: “**En défense d’Internet et de WikiLeaks (1): nous autres, barbares...**” et “**En défense d’Internet et de WikiLeaks (2): la question démocratique**”.

Illustrations CC FlickrR: **lavatwilight**, **shaymuss22**, **takomabibelot** et **cogdogblog**

2 pings

Les tweets qui mentionnent En défense d’Internet et de WikiLeaks (3): la révolution numérique » Article » OWNI, Digital Journalism -- Topsy.com le 10 janvier 2011 - 16:33

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par damien douani, Emmanuel Parody, Regis De Rath, Mediapart, Martin Clavey et des autres. Martin Clavey a dit: Encore des moustaches sur owni RT @owni: [#owni] En défense d’Internet et de WikiLeaks (3): la révolution numérique <http://goo.gl/fb/sh9K9> [...]

LOPPSI : la censure d’État bientôt adoptée en France « @om's blog le 11 janvier 2011 - 9:53

[...] nous autres, barbares... En défense d’Internet et de WikiLeaks (2): la question démocratique En défense d’Internet et de WikiLeaks (3): la révolution numérique En défense d’Internet et de WikiLeaks (4): politique de la [...]

